



La Promenade des
Mahorais - Bd des Crabes



À lire P.4

“NOUS N’AVONS PAS LA MÊME VISION POLITIQUE”

MISS SPORTIVE 2018



Hamida Imrane élue Miss Sportive
2018

C'est lors de la 3^e édition de l'élection
de Miss Sportive que la jeune
gymnaste s'est vue couronner Reine
des sportives...

2



Retrouvez-nous sur
labattoir-infoplus.com



édito

Par A. BACARSON

Et ils n'ont vu que du feu...

7 semaines. C'est le temps qu'a duré la grève générale qui a paralysé l'île. Sept semaines de conflit social qui a poussé le Gouvernement à y dépêcher un Délégué ainsi qu'une mission interministérielle. Des travaux ont eu lieu et un point d'étape a été fait avec le Premier ministre à Matignon au cours duquel certaines revendications ont été validées notamment une ARS, un Pôle Emploi et un Rectorat. Tout ceci de plein exercice et non des antennes de La Réunion. Mais était-ce le plus urgent dans cette histoire ? Non, je ne pense pas et loin de là ! Je pense au contraire que c'était histoire de noyer le poisson ! Car pendant ce temps, nos entreprises se meurent et des milliers d'emplois vont être détruits. Et au lieu de nous accorder un gros chèque pour lancer des travaux de grandes envergures à l'instar de ce que l'on fait, quand le Département voisin de La Réunion se soulève, on nous promet les fondements d'un Rectorat de plein exercice. Mais à quelle échéance quand on sait que cela implique la création d'une université de plein exercice, un Crous, des cités et restaurants universitaires et j'en passe ? En somme, ce Rectorat ne verra donc pas le jour avant une bonne dizaine d'années si ce n'est plus. Pour ce qui est de l'ARS Mayotte de plein exercice, il suffit juste de changer des têtes au sein de la structure actuelle et de panneaux sur le bâtiment. Mais au fond, rien ne changera et La Réunion « veillera » toujours sur nous même si la Constitution stipule qu'aucune collectivité ne peut avoir de tutelle sur une autre. Quant aux autres revendications de la plateforme, les travaux se poursuivent et là encore très peu de chance que l'État investisse massivement sur l'île comme demandé par la population. Pessimiste ? Non du tout ! Juste réaliste. Des années qu'on réclame un aéroport digne de ce nom mais rien n'y fait ! Et ce n'est pas faute d'études, de consultation et autres palabres. Les Gouvernements se succèdent et les réponses apportées sont les mêmes : du pansement sur une jambe de bois. Vous l'aurez donc compris, aucune mesure digne de ce nom ne sera prise dans l'immédiat et le plan « Mayotte 2025 » va suivre son cours ; sinon prions que les Comores se développent à une vitesse exponentielle et reviennent à hauteur de Mayotte et là peut-être que ...



MISS SPORTIVE 2018

HAMIDA IMRANE, REINE DES SPORTIVES

Par MODI-BO

La troisième édition de l'élection de la Miss sportive s'est tenue le samedi 28 avril dernier à partir de 20h dans l'enceinte de l'ACL à Labattoir.



« Et la gagnante de cette soirée élection miss sportive est la numéro, la numéro, la numéro ... » Hamida IMRANE, 19 ans, originaire de Pamandzi a été élue Miss Sportive 2018 par le jury.

En 2^{ème} année de droit à l'IUFM de Dombéni, cette gymnaste en est à sa seconde participation « *Ce n'était pas ma première participation à ce concours. En effet, j'avais participé à la première édition en 2016 au moment où je passais mon bac, j'avais d'ailleurs terminé 4^{ème} au concours* », nous racontait la reine de la soirée.

Et de rajouter « *Disons que par rapport à la première fois, j'ai pu gérer*

mon stress, être mieux à l'écoute et comprendre ce que clairement les membres du jury et mon coach attendaient ».

C'est dans cette enceinte de l'ACL que s'est déroulée cette soirée si particulière. Et que dire de cette particularité qui s'agrandit chaque année ? Un public venu en masse

mais surtout un jury de qualité composé de grands noms de l'élection Miss Mayotte : président du comité miss Mayotte, représentatrice de miss Mayotte, la miss sportive de l'année dernière, l'ambassadeur de Mayotte et un membre du comité ambassadeur de Mayotte. Autant dire que les moyens étaient mis en œuvre pour passer une agréable soirée.

Une soirée qui était partie pour ne pas se tenir. En effet le contexte social qui a bousculé l'île pendant des semaines entières a failli jeter à l'eau le projet phare de la deuxième équipe de Basket de Labattoir, le Basket Game. D'habitude il faut 3 mois de préparation. Cette fois, ils ont bricolé avec 3 semaines de

À 19 ans, Hamida Imrane, gymnaste et étudiante en Droit au Centre universitaire de Dombéni devient la 3^e Miss Sportive

répétition. Malgré tout, cette atmosphère n'a pas eu son effet sur les candidates. Elles étaient neuf

et toutes de la petite terre. Les organisateurs ont toujours en tête l'idée de faire participer les filles de grande terre mais faute de logistique le projet attendra. «C'est un des objectif mais on fait face à un



problème logistique pour le trajet aller et retour des répétitions. Aussi quand on avait décidé de faire l'élection la grève n'était pas encore finie et il nous était difficile d'aller démarcher les candidates » nous raconte Adéno, l'un des organisateurs.

En attendant, Hamida n'en revient pas et savoure sa victoire. « J'ai été surprise, je crois que j'ai pris une ou deux secondes à percuter que c'était moi qui avais gagné et quelques heures pour comprendre tout ce que cela signifiait. C'est aussi pour cela que je n'ai pas pleuré. J'étais totalement dans un état second, je ne m'y attendais pas. Il

faut savoir que j'étais réfractaire à me représenter du fait de ma première participation et de la gestion de mes cours. Mais je suis quand même heureuse d'avoir pu partici-

per et retenter ma chance, j'ai rencontré de belles personnes et vécu une belle aventure entre les répétitions, les sorties et soirées. »

Enfin elle aura le temps de s'en remettre de ses émotions car elle devra remettre sa couronne en jeu en 2019, à une pareille période.

AUTO ECOLE INDEX

PERMIS B / AAC

PERFECTIONNEMENT CODE

TEL / FAX : 60 36 21



**34 RUE DU COMMERCE
97610 LABATTOIR**



AMÉNAGEMENT DE LA COMMUNE

« NOUS N'AVONS PAS LA MÊME VISION POLITIQUE »

Par A. BACARSON

En janvier dernier, dans notre édition estampillée #103, nous revenions sur un projet d'aménagement du Boulevard des crabes intitulé « la Promenade des Mahorais » dont la première parution datait de février 2014. Comme annoncé, nous avons rencontré le premier magistrat de la commune pour en parler.

C'est dans son bureau situé au 1er étage de l'Hôtel de ville que le maire Said Omar Oili nous reçoit un soir de ce samedi 28 avril 2018. Et tout de suite de rentrer dans le vif du sujet « un projet d'esquisse, pour l'aménagement du boulevard des crabes, a été réalisé en 2010 par le bureau d'études CET avec une partie aménagement (circuits piétons, transports doux, places publiques, aires de stationnement) et éclairage pour coût total, estimé à l'époque à trois millions cent-mille euros (3.1M€). C'est le

FIP 2012 (fonds intercommunal de péréquation) d'un montant de 408 000€ (quatre-cent-huit mille euros) et d'un emprunt auprès de l'AFD à hauteur de 700 000€ (sept-cents mille euros). Mais comme vous avez pu le constater, seule la partie éclairage a été effectivement réalisée en 2014 par la Sogea pour une facture qui s'élève à 450 000€ (quatre-cent-cinquante mille euros) », nous annonce le Maire. À ce stade, beaucoup d'entre nous se demandent alors les raisons de cette réalisation partielle du projet même si pour certains déjà des éléments de réponse commencent à bouillir dans leur tête. Et le premier magistrat de continuer « Les raisons sont, vous vous en doutez bien d'ordre financier. En effet, la situation financière de la commune, en déficit, tant en fonctionnement qu'en investissement, ne permettait pas de poursuivre les travaux. Fin 2014, le résultat affichait un déficit cumulé de -1,3M€ (un million trois-cents mille euros). Un déficit dans lequel était plongée la commune depuis 2011. En janvier 2015, le niveau de trésorerie de la collectivité présentait

plus de 1.6 M€ (un million six-cents mille euros) de factures en instance de paiement, auxquelles s'ajoutaient en réalité plus de 600 000€ (six-cents mille euros) de factures non mandatées (donc non visibles pour le comptable). Lorsqu'en début d'année 2015 nous avons fait une mise à plat de toutes les factures en attente avec les multiples relances des fournisseurs, la situation budgétaire était en réalité pire que ce que l'on croyait. Les dettes de Sogea, par exemple, s'élevaient à plus 700 000€ (sept-cents mille euros) ».

Quand on lit entre les lignes, on comprend aisément que Said Omar Oili fustige la mauvaise gestion de la précédente équipe municipale avec des projets non bouclés financièrement. « Des projets de 2010, comme la réhabilitation du quartier Potéléa, avec des travaux d'électrification et d'assainissement ont été finalisés en fin 2013 sans bouclage financier. La réhabilitation du quartier Potéléa a coûté au total 2,17M€ (deux millions cent-soixante-dix mille euros) alors que les travaux ont été finalisés début 2014. Les dettes ont fini d'être payées en 2016

parmi elles, figuraient des factures Sogea ou encore Kassim EleC ..). En clair, l'emprunt de l'AFD a permis de financer les travaux qui avaient déjà été engagés mais pour lesquels les plans de financement n'avaient pas été finalisés. L'AFD a été mise au courant dès 2015 de la situation », poursuit S20. Alors que les deniers publics fonctionnent par fléchage, ici c'était « au petit bonheur la chance ». L'emprunt de l'AFD destiné au projet de la Promenade des Mahorais a donc servi à payer des travaux d'aménagement de Potéléa. Mais que devient ce projet qui en vaut vraiment le coup ? Des études qui partent aux oubliettes ?

« Fin 2014, nous avons créé la Communauté de communes de Petite-Terre. Cette intercommunalité a pour vocation de porter les grands projets d'aménagement, dont le projet de rénovation urbaine de la Vigie et les grands schémas directeurs d'aménagement. Aujourd'hui l'aménagement de la barge à l'aéroport, dont une partie correspond au boulevard des crabes, fait partie du projet de Territoire validé par les élus de l'intercommunalité. Le contrat



de ruralité signé dernièrement a permis par exemple de relancer la question de l'aménagement d'un quai de débarquement adapté pour les pêcheurs et la construction d'une halle. Les études sont en cours, avec une vision globale de l'aménagement du front de mer en cohérence sur les deux communes de Pamandzi

et Dzaoudzi » confie le maire.

La communauté de communes de Petite-Terre reprend donc le dossier et les études déjà réalisées. Et entre deux discussions, il confiera « entre l'aménagement du Bd des crabes et la réhabilitation des quartiers insalubres, je préfère de loin

m'occuper de La Vigie, Toutouroucha ou encore Oupi que le front de mer. Si on s'était occupé de la gestion des eaux pluviales de La Vigie depuis tout ce temps, on aurait depuis des lustres évité que des quartiers de la commune se retrouvent sous les eaux en temps de pluie ». Une vision politique qui diverge

de l'ancien maire Mohamed Bacar M'colo N'Tché.

Quoi de plus normal sinon ils seraient tous deux dans le même parti.

La Promenade des Mahorais a donc changé de mains et c'est désormais l'interco qui en a la charge. Verra-t-elle le jour ?

TAXI DANI

Vos déplacements en toute simplicité...

BRÈVES

de comptoir



ENTRETIENS

Route barrée par les riverains

Depuis le mois de novembre dernier, la rue Mangamagari, comme beaucoup d'autres de la commune, connaît des travaux d'assainissement. Jadis route goudronnée, elle est aujourd'hui chemin de terre. Après plus de quatre mois à subir les méfaits de la poussière, les riverains ont, après avoir écrit au premier magistrat, alors décidé de fermer le tronçon de route partant de chez Gabi (France Telecom) à M'frampejou. 24 heures plus tard, une bicouche y était posée et le barrage levé en attendant la fin des travaux de remplacement du câble sous-terrain haute tension partant de la centrale des Badamiers à la Grande-Terre.



Coups de chombo

Alors que toute l'île se mobilise pour dénoncer l'insécurité qui s'abat sur le territoire, les agresseurs ne l'entendent pas de cette

oreille. En effet, un jeune de 15 ans a été agressé par des coups de machette par un autre groupe de jeunes à Labattoir le 20 février dernier. Il a eu le crâne fracturé et a été pris en charge par les pompiers. Le

soir même, ces camarades décident de se réunir au plateau polyvalent de Laferme pour se faire justice eux-mêmes.

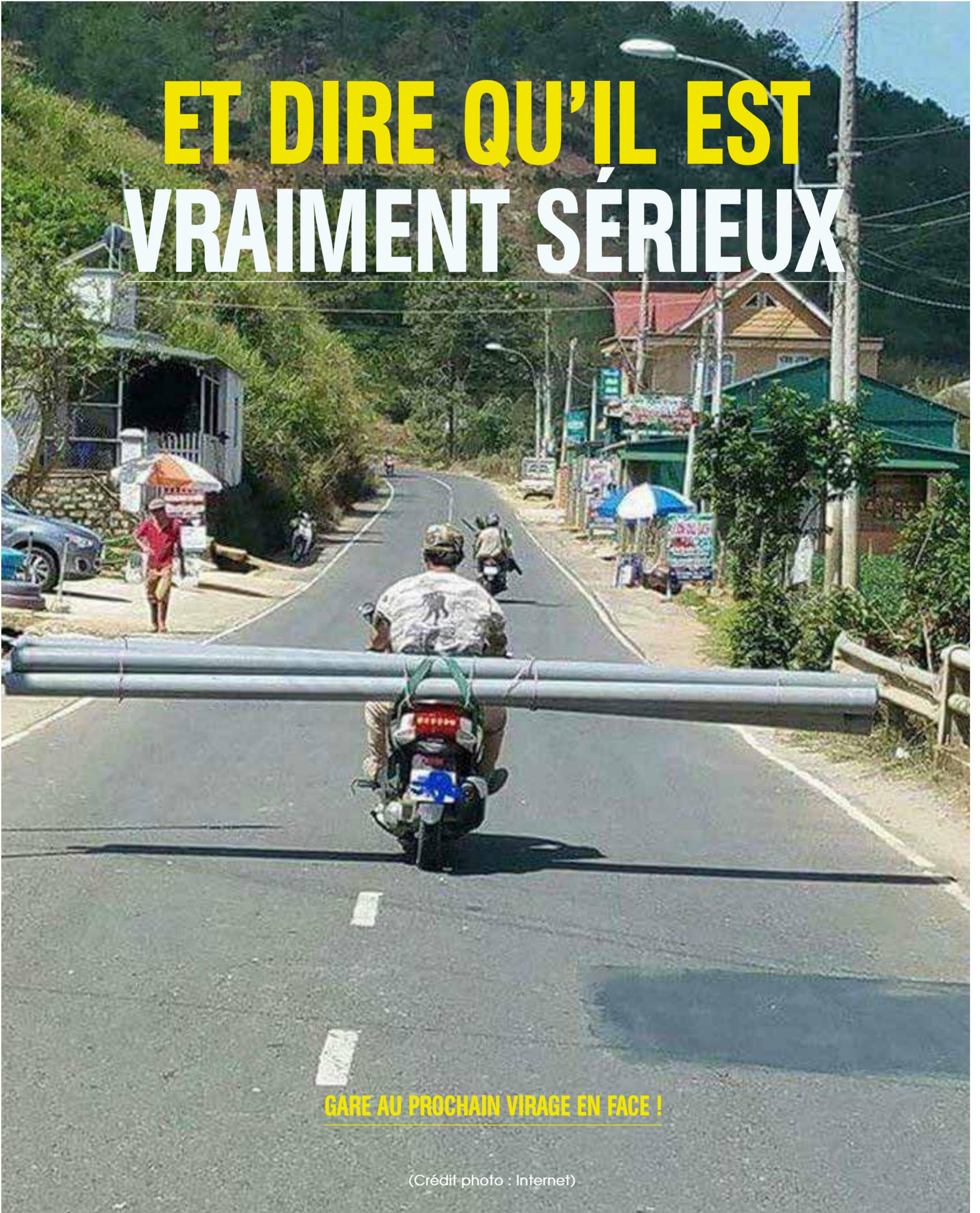
C'est à coups de chombo, de plateau que les joueurs de Vautours

assistent impuissamment à cette terrible guerre. Finalement plus de peur que de mal mais les dirigeants des verts décident quand même de porter plainte pour signaler une nouvelle scène d'affrontements.

ET DIRE QU'IL EST VRAIMENT SÉRIEUX

GARE AU PROCHAIN VIRAGE EN FACE !

(Crédit photo : Internet)



Vous aimez écrire ?

Rejoignez alors l'équipe

du mensuel Lit



LABATTOIR INFO PLUS

Association Loi 1901
créée le 25 Novembre 1998
J.O n° 2146

www.labattoir-infoplus.com
contact@labattoir-infoplus.com

Adresse

5 rue Mangamagari
97615 Dzaoudzi

Directeur de la publication : F. Said Omar (Saïdo)

Graphisme & Maquette : N. Dayane

Mise en page : A. Bacarson

Rédacteur en chef : Mdogo Bachirou (Jacky)

Secrétaire de rédaction : Baladimbi Samiati

Directeur commercial : Moutu

Directeur artistique : Soula.M (Picasso)

Journalistes

S. Madé
A. Bacarson
Ghost
Moutu
Ballaoui
A. Zaharia
M. Mouignimali
Adamo
H. Nadjema
SC. Zéna

El-Yanour
Djombé Nasser
A. Oustadh
Modi-Bo
Mamina
Mia
Rouchdat
Bétina
Lisa
Bahidjat

Laïla
Laïna
Loutfi
Médéci
Satie
Big.R